

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Bureau des étudiants

Cette association réalise différentes actions pendant l'année universitaire afin de répondre aux besoins des étudiants, de promouvoir leur travail et d'enrichir la vie au sein de l'établissement.

Email : bde@moco.art
Facebook : Beaux-Arts BDE

CROUS Montpellier

2, rue Monteil 34033
Montpellier Cedex
T. 0467415000
www.crous-montpellier.fr

Bourses d'études

Pour une première demande de Dossier Social Etudiant (DSE), s'inscrire impérativement et exclusivement sur le Crous de votre académie d'origine aux dates indiquées sur le site :

www.cnous.fr/bourses/constituer-dossier-social-etudiant/

Sous conditions, le barème est établi chaque année par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Logement

Les logements sociaux pour étudiants sont gérés par le Crous. Les étudiants doivent en faire la demande en même temps que les bourses sur critères sociaux (DSE). Le centre d'art MO.CO. Panacée possède en son sein une résidence de logement étudiants. Ces logements, gérés par le Crous, sont alloués en priorité aux étudiants de l'École Supérieure des Beaux-Arts.

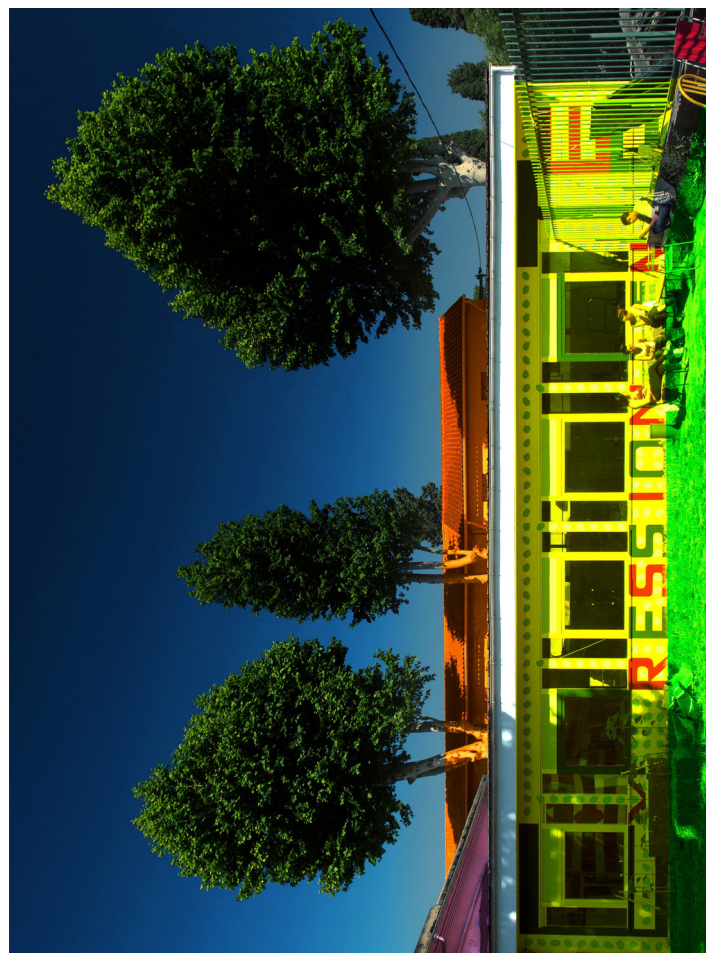
Assistante sociale du Crous

Les étudiants peuvent s'adresser au service sociale du Crous pour tout problème relevant de sa compétence à : service.social@crous-montpellier.fr

WWW.MOCOESBA.ART

JOURNÉE PORTES OUVERTES

29.01.2022
10H → 18H



130, rue
Yéhudi Ménuhin
34000,
Montpellier

**MO.CO.ESBA
ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DES
BEAUX ARTS**

**MOCO.MONTPELLIER
CONTEMPORAIN**

Intégrée au sein d'un écosystème lui permettant d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues aux écoles d'art, MO.CO. Esba met en place un modèle pédagogique original, intégrant année par année les étudiants.es à la vie de l'institution. Ils-elles sont ainsi invité-e-s à participer pleinement aux activités des deux espaces d'exposition du MO.CO. : des rencontres, workshops et visites d'ateliers organisées avec artistes, curators et critiques, jusqu'aux stages effectués au sein des services des expositions, de la médiation, de la régie ou de la communication, en passant par une riche programmation de conférences, de tables rondes et de projections.

Cette immersion forme le cœur du projet pédagogique de l'école : participatif, basé sur la confrontation des points de vue et développant ses projets à l'échelle d'un territoire, tout en tissant activement son réseau à l'étranger.

Parallèlement, l'école accompagne activement ses diplômés, notamment avec le programme post-diplôme Saison.6 autour de grands événements internationaux, une résidence transatlantique avec la Fonderie Darling à Montréal, les résidences à la Halle Tropisme à Montpellier, à l'abbaye de Fontfroïd à Narbone, etc.

L'admission

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission du concours d'entrée les candidats français ou étrangers justifiant d'un baccalauréat ou équivalent. La direction de l'établissement peut toutefois, après avis de la commission de recevabilité et à titre dérogatoire, autoriser à se présenter aux épreuves du concours d'entrée un candidat rendant compte d'un parcours scolaire suivi, d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle recevable.

CONCOURS D'ENTRÉE

Le concours se déroule en deux étapes :

- La pré-sélection : seul-e-s les candidat-e-s admis seront habilités à poursuivre le concours.
- Les épreuves d'admissibilité se composent de quatre épreuves obligatoires :
 - Une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française
 - Une épreuve de langue (allemand, anglais ou espagnol)
 - Une épreuve de pratique artistique
 - Un entretien avec un jury composé de trois membres nommés par le directeur

Limite de dépôt des dossiers : 10 mars 2022

Frais de dossier d'inscription : 50€

Rappel des critères pour entrer en année 1

- Être titulaire du baccalauréat (ou candidat à la session de l'année en cours)
- Être titulaire d'un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger
- Satisfaire aux épreuves du concours d'entrée

Les épreuves

• Jeudi 24 mars 2022

Épreuve de pré-sélection
À distance

• Jeudi 31 mars 2022

Épreuves écrites et expression plastique
À distance

• Mercredi 13 ou jeudi 14 avril 2022

Entretien avec un jury sur la base d'un dossier personnel au MO.CO. Esba.

Résultats

A partir du 20 avril 2022

Affichage à MO.CO. Esba et sur le site internet de l'établissement www.moco.esba.art

CONCOURS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS (EN 2, 3, OU 4ÈME ANNÉE)

Les candidat-e-s doivent justifier de l'obtention de* :

- 60 ECTS pour un accès en semestre 3
- 120 ECTS pour un accès en semestre 5
- 180 ECTS pour un accès en semestre 7

* - Obtenus en France dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau.

- Obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

- Les candidats ayant obtenu des diplômes hors de l'Union européenne. Ces diplômes feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Pour l'ensemble des années : un dossier de création personnelle comportant une sélection de 15 œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches (dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, vidéo, etc).

Auxquels s'ajoutent :

- Pour la 3^{ème} année : une note d'intention d'une ou deux pages dans lesquelles vous devrez présenter les orientations plastiques en vue du DNA (pratiques et références plastiques).

- Pour la 4^{ème} année : une note d'intention (en 5 ou 10 lignes) présentant les enjeux de votre travail plastique, ainsi que votre projet de mémoire (une page) en lien avec les problématiques de votre travail plastique. Vous justifierez votre choix de sujet par une argumentation concise avec les références associées artistiques et théoriques que vous trouverez pertinentes.

Pour les candidats étrangers, le test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée à MO.CO. Esba.

• **Limite de dépôt des dossiers** le 25 mars 2022

• **Pré-sélection** le 21 avril 2022

• **Entretien** le 10 mai 2022

Frais de dossier d'inscription : 50€

Résultats

A partir du 4 juillet 2022, par affichage à MO.CO. Esba et sur le site internet de l'établissement www.moco.esba.art

Pour retirer le dossier, deux possibilités :

1. En faisant la demande par mail à scolarite@moco.art
2. En imprimant les documents sur le site internet de l'école www.moco.esba.art

Les documents doivent être complétés et adressés impérativement par mail à scolarite@moco.art

Frais de scolarité 2021-2022

Résidents

de Montpellier Méditerranée Métropole : 430€

Résidents hors

Montpellier Méditerranée Métropole : 640€

Caution de bibliothèque : 92€

Cette caution est exigée pour le prêt de livres en bibliothèque. Elle est encaissée en début de scolarité et remboursée en fin de scolarité de l'étudiant dans l'établissement.

OBLIGATIONS

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

La CVEC est une contribution obligatoire (92€ en 2021-2022) collectée par les crous qui permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et dans le Crous de votre académie.

Les étudiant.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s de cette contribution. Pour connaître les détails de cette nouvelle mesure, voir sur : cvec.etudiants.gouv.fr

MO.CO. MONTPELLIER CONTEMPORAIN : UNE INSTITUTION, TROIS LIEUX.

MO.CO. Montpellier Contemporain est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'art contemporain. Cet écosystème artistique unique au monde réunit deux lieux d'exposition (MO.CO. Hôtel des collections et MO.CO. Panacée) et une école d'art (MO.CO. Esba).

WWW.MOCO.ART